

2025  
2026

# INSTITUT DE LANGUE ET DE CULTURE FRANÇAISES | Lyon



- Cours de français
- Centre officiel d'examens DELF DALF TCF
- Activités culturelles dans Lyon et sa région

[ilcf.net](http://ilcf.net)



## L'ÉQUIPE

### L'équipe de direction

Franck VIOLET, Directeur  
Stéphanie RABIN, Directrice-Adjointe en charge de la Vie Académique et de la Vie Étudiante  
Valérie SOUBRE, Directrice-Adjointe en charge de la Qualité et de l'Ingénierie des Formations

### L'équipe administrative

Corinne COLPAERT, Assistante d'Institut  
Isabelle GÉNY, Assistante d'Institut  
Aline-Laure GRAS, Assistante de direction  
Juliette GUIENNE, Assistante d'Institut  
Nastassia MALATRAIT, en charge des activités culturelles  
Christine RODRIGUES, Responsable Administrative Universitaire  
Hélène THOMA, Attachée Administrative Universitaire  
Jozef YAZBEK, Attaché de Communication

### Responsables des études

Pascale ANSOUX LAMA, Responsable des études année académique  
Pauline MARTIN, Responsable des études année académique  
Julie VELDEMAN ABRY, Chargée de mission DELF DALF

## SOMMAIRE

<b>MOT DE LA DIRECTION</b>	<b>3</b>
<b>PROGRAMMES FLE</b>	<b>4-5</b>
<b>CENTRE OFFICIEL D'EXAMENS</b>	<b>6</b>
<b>CALENDRIER ET TARIFS</b>	<b>7</b>
<b>NOS OFFRES CULTURELLES</b>	<b>8-9</b>
<b>VIE À L'UCLY</b>	<b>10-11</b>
<b>FORMALITÉS ADMINISTRATIVES</b>	<b>12-13</b>
<b>SE RENDRE À L'ILCF-LYON</b>	<b>14</b>

## CONTACT

Tél : +33(0)4 72 32 50 53  
ilcf@univ-catholyon.fr  
www.ilcf.net

UCLy - ILCF Lyon  
23 place Carnot 69286 Lyon Cedex 02  
France

# MOT DE LA DIRECTION

## Citoyens du monde, bienvenue chez vous !

L'Institut de Langue et de Culture Françaises reçoit les apprenants du monde entier depuis plus de 75 ans avec une joie renouvelée chaque année ! Notre Université qui célèbre en 2025-2026 ses 150 ans vous accueille au sein de campus modernes et conviviaux situés au cœur de la métropole internationale de Lyon et de la magnifique région Auvergne-Rhône-Alpes.

En rejoignant l'ILCF, vous serez accompagné tout au long de votre séjour par une équipe administrative engagée et des enseignants qualifiés, expérimentés qui se relaieront pour vous assurer un enseignement et un encadrement de qualité. Votre apprentissage sera renforcé par des offres culturelles qui vous permettront de vivre et de partager la culture française au travers d'une très grande variété d'activités. Vous pourrez ainsi vous épanouir et vivre vos passions !

Notre pédagogie, nos programmes et nos équipes ont permis à notre Institut d'être reconnu par de nombreux partenaires institutionnels et universitaires internationaux... mais aussi par nos étudiants. L'ILCF est accrédité depuis de nombreuses années « Label Qualité FLE » et l'UCLy est aujourd'hui détentrice du label « Bienvenue en France ».

Nous tenons, tout particulièrement, à saluer l'intérêt que vous portez à notre langue et à notre culture et nous espérons bientôt vous accueillir parmi nous !

L'équipe de Direction

## NOS ATOUTS



# PROGRAMMES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

## Publics

Ces cours s'adressent à tous les apprenants internationaux, adultes, techniciens, chercheurs, jeunes gens au pair... de tous niveaux souhaitant découvrir ou maîtriser la langue française.

## Composition des programmes

Le tronc commun couvre les 4 compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues – CECRL : production orale, compréhension orale, production écrite et compréhension écrite. L'accent est mis également sur la phonétique et la prononciation (laboratoire de langue). Les cours de français favorisent l'autonomie dans la vie quotidienne et abordent les questions sociétales.

## Objectifs de la formation

- Apprendre le français ou se perfectionner à l'oral et à l'écrit
- Valider un niveau linguistique par un Diplôme Universitaire [DUEF] ou d'État [DELF/DALF]
- Acquérir les connaissances relatives à la compréhension de la société et de la culture française
- Vivre une expérience interculturelle

## Organisation des cours

Programmes semestriels et annuels : cours du lundi au vendredi, par demi-journée, dans des groupes du matin ou de l'après-midi.

Programmes mensuels et d'été : cours du lundi au vendredi, matin et / ou après-midi.

## Tutorat

Pour vous aider à progresser, grâce à un suivi individualisé ou en très petits groupes, le programme semestriel et annuel comprend du tutorat [jusqu'à 3 heures par semestre en fonction des besoins des apprenants, selon le calendrier des cours]. Il s'agit d'un accompagnement formatif, de proximité et en dehors de la classe, avec un professeur ou un étudiant français rattaché à un cursus linguistique.

## PROGRAMME SEMI-INTENSIF

Équivalence ECTS par semestre : 30

Semestriel : 200 heures | 16 heures par semaine<sup>1</sup>  
Annuel : 400 heures

Organisation par niveau et par semestre	Tronc commun	Cours thématiques
A1.1 à B1	200 heures	-
B2 à C2	178 heures	22 heures

## PROGRAMME INTENSIF

Équivalence ECTS par semestre : 35

Semestriel : 244 heures | 20 heures par semaine<sup>1</sup>  
Annuel : 488 heures

Organisation par niveau et par semestre	Tronc commun	Cours thématiques
A1.1 à B1	200 heures	44 heures
B2 à C2	178 heures	66 heures

## PROGRAMME COURT INTENSIF

Équivalence ECTS : 8

Février ou Juin : 60 heures | 20 heures par semaine<sup>1</sup>

Organisation par niveau et par mois	Tronc commun
A1 à B2	60 heures

Ouverture sous réserve d'un effectif suffisant

## PROGRAMME D'ÉTÉ INTENSIF

Équivalence ECTS par mois : 9

Juillet, août, septembre : 76 heures - 20 heures par semaine<sup>1</sup>  
+ excursions culturelles

Organisation par niveau et par mois	Tronc commun	Cours thématiques
A1.1 à B1	76 heures	-
B2 à C2	64 heures	12 heures

# COURS THÉMATIQUES<sup>1</sup>

En complément de ses programmes de Français Langue Étrangère, l'ILCF propose, selon la période et le programme choisis, des cours thématiques répartis par niveau. Grâce à des modules thématiques, améliorez votre communication à l'écrit et à l'oral avec des cours de théâtre, de gastronomie, d'histoire, d'art, de cinéma. Pour chaque module, une sortie hors les murs en lien avec le cours est prévue.

A1.1 à A2  
A2 à B1  
B1 à B2

## COMMUNICATION À L'ORAL

- Prononciation et phonétique du français en laboratoire de langues
- Apprentissage de la grammaire par le jeu et les chansons
- Découverte des régions de France, de l'Europe...
- Activités théâtrales, improvisation, débats
- Etc.

## COMMUNICATION À L'ÉCRIT

- Récit imaginaire et la découverte de textes littéraires
- Biographie à travers des figures lyonnaises et/ou françaises
- Gastronomie (recettes d'ici et d'ailleurs...)
- Compréhension écrite et dictées pour travailler les mécanismes de la langue
- Etc.

**1 SORTIE HORS LES MURS EN LIEN  
AVEC LES COURS**

B2 à C2

## LINGUISTIQUE

- Préparation aux examens du DELF B2
- Préparation aux examens du DALF C1
- Communiquer à l'oral (rhétorique / éloquence / s'exprimer face à un auditoire)
- Renforcement linguistique
- Etc.

## CULTURE ET QUESTIONS SOCIÉTALES

- Théâtre : jeu, impro et découverte de spectacles
- Club philo
- Défi planète
- La fabrique d'un court-métrage : de l'écriture à la projection de son film
- Etc.

## UNIVERSITÉ, ENTREPRISE ET MONDE DU TRAVAIL

- Français sur Objectifs Universitaires : écrits
- Atelier personnalisé pour préparer son entrée à l'université/recherche de stage en entreprise...
- Français sur Objectifs Spécifiques : français des affaires, militaire et sécurité, diplomatie, médical
- Etc.

## COURS OPTIONNELS UCLy

Les apprenants inscrits à l'ILCF, en fonction de leur niveau, ont la possibilité de suivre un ou deux cours dans une autre unité de formation de l'UCLy. Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de l'ILCF dès votre arrivée.

### TEST DE NIVEAU

Un test de niveau obligatoire, évaluant les compétences écrites et orales, est organisé pour intégrer les nouveaux étudiants dans des groupes de niveau homogène<sup>2</sup>.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Assiduité, contrôle continu et/ou examen final portant sur les compétences orales et écrites.

### CERTIFICATIONS

La formation est validée par un Diplôme Universitaire de langue, agréé par l'ADCUEFE (groupement des centres universitaires de FLE). Le DU d'Études Françaises correspondant au niveau atteint durant le semestre est remis en fin de parcours. En été ou à l'issue des sessions mensuelles, un Certificat de Langue et de Culture Françaises est délivré.

## CRÉDITS UNIVERSITAIRES

La formation est exprimée en crédits universitaires appréciables par l'université d'origine de l'étudiant.

## CENTRE OFFICIEL D'EXAMENS

Il est également possible de passer les examens du DELF, du DALF et du TCF, au cours de son cursus à l'ILCF.

Retrouvez toutes les informations sur nos programmes

[ilcf.net](http://ilcf.net)

<sup>1</sup> Liste non exhaustive et non contractuelle, sous réserve d'un nombre suffisant de participants et dans la limite des places disponibles.

<sup>2</sup> Effectif de 18 à 25 étudiants par groupe, selon le niveau linguistique.

## POURQUOI PASSER UN EXAMEN OFFICIEL DE FRANÇAIS ?

**Vous souhaitez faire des études supérieures en France**

**DEL F B2 - DALF C1 - TCF**

**Vous voulez obtenir la carte de résident de 10 ans**

**DEL F A2 - TCF**

**Vous souhaitez obtenir la nationalité française**

**DEL F B1 - TCF**

L'ILCF est, depuis plus de 35 ans, un centre officiel d'examens de langue française agréé par FEI (France Éducation International) et par le Ministère Français de l'Éducation Nationale. Plus d'un millier de candidats sont reçus chaque année.

### Diplômes DEL F et DALF

Les diplômes du DEL F (Diplôme d'Études en Langue Française), et du DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) certifient les compétences en Français Langue Étrangère (FLE) des candidats internationaux. Ces certifications permettent d'étudier, de travailler et d'immigrer dans un pays francophone afin de mener à bien vos projets d'études, professionnels et/ou personnels.

### Test TCF\*

Le TCF (Test de Connaissance du Français) est un test de niveau linguistique en français langue générale qui permet à des publics non francophones de faire évaluer et valider leurs connaissances en français, de façon fiable et reconnue, selon des modalités simples et rapides. Le TCF comporte trois épreuves obligatoires et deux épreuves complémentaires.

*\*sur demande, pour les groupes constitués. Pour plus de renseignements, nous contacter.*

### Cours de préparation aux examens DEL F et DALF

Selon l'organisation des programmes, l'ILCF propose une préparation spécifique aux examens d'une durée de 22 heures, sur un semestre, qui vous permettra de vous familiariser avec ces examens, de comprendre ce que l'on attend de vous, d'acquérir la méthodologie nécessaire, de vous entraîner et ainsi d'aborder les épreuves dans les meilleures conditions.

## DEL F/DALF

Niveaux A2, B1, B2, C1

- 4 diplômes de langue française
- Évaluation des 4 compétences : compréhension et production orales, compréhension et production écrites
- Diplômes valables à vie
- Reconnus en France et à l'international





## Semestre 1 (S1 - Automne)

du 1<sup>er</sup> octobre 2025  
au 21 janvier 2026

- Tests de placement oraux : 1<sup>er</sup> octobre 2025
- Début des cours : 6 octobre 2025
- Vacances : du 25 octobre au 2 novembre 2025 et du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026
- Pont et jour férié : 10 et 11 novembre 2025

## Semestre 2 (S2 - Printemps)

du 27 janvier  
au 22 mai 2026

- Tests de placement oraux : 27 janvier 2026
- Début des cours : 2 février 2026
- Vacances : du 14 au 22 février et du 4 au 19 avril 2026
- Ponts et Jours fériés : 1<sup>er</sup>, 8, 14 et 15 mai 2026

## Programme court intensif

du 2 au 20 février 2026  
du 2 au 23 juin 2026

*Ouverture sous réserve d'un effectif suffisant*

## Programme intensif d'été

du 2 au 28 juillet 2026  
*sauf 14 juillet (jour férié)*

du 3 au 26 août 2026

du 2 au 25 septembre 2026

Un test de positionnement en ligne est organisé avant le début de chaque session.



### Programme semi-intensif semestriel et annuel

- 1 semestre semi-intensif ..... 2 220 €
- 1 semestre complémentaire semi-intensif ..... 2 040 €
- 1 année semi-intensive ..... 3 860 €
- 2 semestres semi-intensifs (S2 + S1 25/26) ..... 4 150 €

### Programme intensif semestriel et annuel

- 1 semestre intensif ..... 2 780 €
- 1 semestre complémentaire intensif ..... 2 560 €
- 1 année intensive ..... 4 920 €
- 2 semestres intensifs (S2 + S1 26/27) ..... 5 210 €

### Programme court intensif

- Février ou juin ..... 880 €

### Programme intensif d'été

- 1 mois ..... 1 010 €
- 2 mois ..... 1 940 €
- 3 mois ..... 2 868 €

### Frais complémentaire obligatoire

- Assurance de responsabilité civile UCLy ..... 15 €

### Frais fixes obligatoires semestre et année

*[sous réserve de modification]*

- Bibliothèque ..... 52 €
- Cotisation santé UCLy ..... 30 €
- Participation pédagogique par semestre ..... 4 €
- Bureau Des Étudiants de l'ILCF ..... 7 €
- Fonds de solidarité ..... 15 €

*Pour les programmes semestriels et annuels, les apprenants devront acheter une méthode de langue non comprise dans le tarif (environ 30 €).*

## Inscription à l'ILCF

[www.ilcf.net](http://www.ilcf.net)



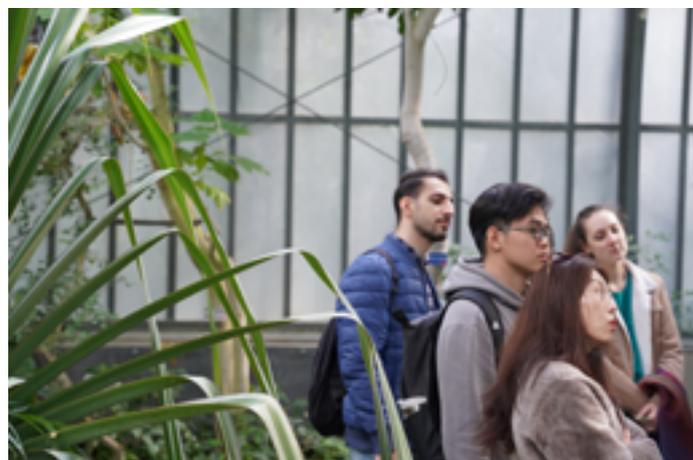
*Vous devez régler un acompte qui sera déduit du montant total du programme choisi.*

# NOS OFFRES CULTURELLES

Le service des activités culturelles de l'ILCF vous accueille avec le sourire et vous accompagne tout au long de votre séjour, pour que vous viviez une expérience inoubliable à l'UCLy et à Lyon.

## Un programme qui évolue au rythme des saisons

Plongez dans l'ambiance unique de Lyon, découvrez son patrimoine, ses traditions et les paysages magnifiques de la région, de la mer aux montagnes. Toute l'année, nous organisons des activités variées, soigneusement encadrées, pour enrichir votre quotidien et rendre votre séjour encore plus spécial.



## Vivez la culture française d'une manière immersive !

La culture française, célèbre dans le monde entier, regorge de trésors : gastronomie, art, littérature, musique... À l'ILCF, nous vous invitons à explorer cet univers fascinant à travers des activités culturelles conçues pour vous.

Que vous soyez inscrit à un programme intensif d'un mois ou à un semestre complet, laissez-vous guider dans l'histoire de la ville avec nos activités qui vous permettront de créer des souvenirs précieux et de vivre pleinement la richesse de la culture française.



## Le campus et ses événements

Sur le campus, vous pouvez profiter des services proposés par l'UCLy : plus de 25 activités sportives, des cours de théâtre, un orchestre, des expositions, des projections de films, des moments conviviaux (repas du monde partagés, buddy programme...). Plongez dans une vie universitaire dynamique et rencontrez d'autres étudiants partageant les mêmes passions !



## La vie associative

L'UCLy dispose d'une vie associative riche ! Bureau des étudiants, journal de l'UCLy, webradio, engagement écologique, une belle opportunité pour s'engager, porter un projet en équipe et donner vie à ses idées !



# VIE À L'UCLY

L'UCLy, établissement d'Enseignement Supérieur privé à but non lucratif, est située en plein cœur de Lyon. Vous pourrez bénéficier de tous les services offerts sur nos campus.



## Locaux

Tous nos locaux (campus, résidences universitaires, etc.) sont sécurisés : vidéo-surveillance, gardien, contrôle d'accès et entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## Logement

Le Service Logement de l'UCLy facilite la recherche d'un hébergement pour ses apprenants et propose plusieurs formules (exemples de prix approximatifs par mois, sur la base de l'année 2024/2025) :

- **Maison des étudiants de l'UCLy Saint-Bernard** : à partir de 560 € (hors frais de dossier)
- **résidences étudiantes privées** : à partir de 600 € (hors électricité et hors frais de dossier)
- **logement indépendant** : à partir de 600 € (hors charges)
- **logement en famille** : à partir de 770 € demi-pension la semaine + pension complète le week-end (hors frais de dossier)



Service logement : [uclly.fr/se-loger](https://uclly.fr/se-loger)

Maison des Étudiants de l'UCLy :

[maisondesetudiantslyon.fr](https://maisondesetudiantslyon.fr)

*L'apprenant pourra préciser sa demande de logement sur son bulletin d'inscription.*



## Repas

Tous les restaurants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) de Lyon sont accessibles, pendant l'année universitaire (hors vacances scolaires et période d'été), aux apprenants de l'UCLy. Possibilité de payer à l'aide de sa carte étudiant IZLY.



### Cafet' Carnot

de 7 h 30 à 16 h du lundi au vendredi



### Cafet' Saint-Paul

de 7 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi



## Santé, bien-être et inclusivité

Le Pôle Santé de l'UCLy, composé de la Médecine préventive, du Point Écoute et de la Mission Handicap, accompagne les apprenants de l'UCLy dans les différents aspects de la santé physique, psychique et dans leurs apprentissages afin de favoriser la réussite de leurs études universitaires.

Tout au long de leur parcours à l'UCLy, ils bénéficient de consultations et d'accompagnements individuels, ainsi que d'actions de prévention ponctuelles sur la santé et le bien-être de l'étudiant.



### Bibliothèques Universitaires (BU)

L'inscription à l'ILCF donne droit à l'accès, pendant l'année universitaire (hors période d'été), aux Bibliothèques Universitaires de l'UCLy, situées sur les campus Carnot et Saint-Paul, ainsi qu'à l'ensemble des Bibliothèques Universitaires de Lyon.



### Orientation

Une chargée de mission Orientation est à votre écoute pour vous guider et vous aider à choisir la formation française la plus adaptée à votre situation.



### Stage optionnel en entreprise

Les étudiants ILCF qui souhaitent, durant leur cursus, réaliser des stages en entreprise\* pour compléter une formation initiale ou une formation professionnelle, peuvent, après entretien avec la Direction de l'Institut, obtenir une convention de stage conformément à la législation en vigueur.

*\*La recherche de stage en entreprise est à la seule initiative de l'étudiant.*



### Service des Relations Internationales

Le Service des Relations Internationales de l'UCLy est à la disposition de l'ensemble des étudiants de l'Université et vous accompagne tout au long de votre séjour avec :

- l'ISD (International Student Desk) : Une question pour votre visa ? À la recherche d'un job ? De votre arrivée et jusqu'à la fin de votre séjour, bénéficiez d'un soutien personnalisé ! [Accompagnement et aide dans vos démarches administratives en France : visa/carte de séjour, assurance maladie, aide au logement, APL/CAF, etc.]
- le Pôle International : activités culturelles pour les étudiants internationaux de l'UCLy & parrainage

Le guide entrant des étudiants internationaux : <https://www.ucl.fr/international/accueil-des-etudiants-internationaux/admission-des-etudiants-etrangers/>



### Bureau des sports

Une salle de sport de 400 m<sup>2</sup> est disponible sur le campus Saint-Paul. Environ 25 activités sportives sont proposées tout au long de l'année (hors période d'été) : sports collectifs (volley-ball, football, rugby, etc.) et individuels (natation, taekwondo, badminton, danse, etc.).



### Aumônerie de l'UCLy

L'aumônerie universitaire est un lieu de rencontre, de partage et de réflexion, ouvert à tous les étudiants de l'UCLy, quelles que soient soit leur croyance et leur philosophie de vie.

## Retrouvez tous les services UCLy

Sur notre site internet

[www.ilcf.net](http://www.ilcf.net)

Flashez le QR Code



## 1

### Conditions d'admission

- Avoir au minimum 18 ans, voire 17 ans avec une autorisation parentale
- Être titulaire du diplôme de fin d'études secondaires, à l'exception des programmes courts intensifs et des cours d'été
- Pour les programmes courts intensifs, avoir validé le niveau A1

## 2

### Pré-inscription

#### Étape 1 : Remplir le bulletin de pré-inscription

- en ligne : [www.ilcf.net](http://www.ilcf.net)
- sur place : au secrétariat de l'ILCF : 23 place Carnot 69002 Lyon
- par courrier électronique : [ilcf@univ-catholyon.fr](mailto:ilcf@univ-catholyon.fr)
- par courrier postal : UCLy - ILCF Lyon - 23 place Carnot 69286 Lyon Cedex 02 - FRANCE

#### Étape 2 : Régler l'acompte de pré-inscription

Afin de confirmer votre pré-inscription, vous devez régler un acompte qui sera déduit du montant total de la scolarité :

- par carte bancaire sur le site Internet : [www.ilcf.net](http://www.ilcf.net)
- ou par virement bancaire (voir les coordonnées bancaires sur le bulletin de pré-inscription) et adresser le justificatif par courriel à [ilcf@univ-catholyon.fr](mailto:ilcf@univ-catholyon.fr) ;
- ou par chèque bancaire français en euros à l'ordre de « AFPICL ».

## 3

### Inscription

#### Étape 1 : Fournir les documents requis

Afin de finaliser votre inscription, déposez les documents demandés ci-dessous sur notre plateforme d'inscription en ligne <https://inscriptions.uclly.fr/> en vous connectant à l'aide des identifiants utilisés lors de votre pré-inscription ou déposez-les directement au secrétariat de l'ILCF :

- photocopie de votre passeport ;
- photocopie de votre diplôme d'études secondaires ou universitaires, traduit en français (il n'est pas nécessaire de traduire les diplômes rédigés en langue anglaise ou espagnole) ;
- une photo d'identité ;
- *si vous avez déjà passé un examen de français (DEL/DALF/DUEF), merci de nous transmettre une copie des résultats obtenus (recto-verso).*

#### Étape 2 : Régler le solde de l'inscription et les frais fixes obligatoires

L'intégralité des programmes choisis doit être réglée selon les modalités ci-dessous :

- Payez en ligne sur le site internet de l'ILCF (à l'aide des identifiants utilisés lors de votre pré-inscription en ligne) avant ou dans les premiers jours de votre arrivée.
- Payez sur place au secrétariat de l'ILCF dès votre arrivée :
  - par carte bancaire (Visa, Visa Electron, Maestro, Mastercard, American Express, Union Pay, JCB etc.),
  - par chèque bancaire français en euros à l'ordre de « AFPICL ».

*Nous encourageons les étudiants à payer par carte bancaire.*

#### Étape 3 : Régler la CVEC

Les apprenants inscrits au semestre ou à l'année doivent, dès leur arrivée, régler la Contribution de la Vie Étudiante et de Campus (103 € - Tarif 2024-2025) du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) via le lien suivant : [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)

Vous devrez déposer l'attestation CVEC dans votre dossier d'inscription en ligne ou l'adresser par courriel au secrétariat de l'ILCF.

#### Date limite de règlement

Le règlement de l'inscription doit être réalisé avant ou dès l'arrivée, et au plus tard, 15 jours après le début des cours pour le semestre et l'année, et 5 jours après le début des cours pour l'été et les programmes courts intensifs.

## Certificat d'inscription

Un certificat de scolarité est envoyé après réception du dossier complet et du règlement intégral de la scolarité. Pour les sessions semestrielles et annuelles, une carte d'étudiant sera remise quelques jours après la rentrée.

# 4

## Démarches administratives complémentaires

### Visa Étudiant

Dès réception de votre dossier, l'ILCF vous adressera une attestation de pré-inscription nécessaire pour demander votre visa long séjour étudiant.

Pour les apprenants non ressortissants des États membres de l'Espace Économique Européen (EEE), nous vous invitons à consulter le site officiel des visas pour la France (<http://france-visas.gouv.fr>) et à vérifier auprès de l'ambassade de France de votre pays si vous avez besoin d'un visa pour séjourner en France.

Nous recommandons de réaliser les démarches de visa au minimum **3 mois** avant le début du programme choisi.

#### Pour un séjour supérieur à 90 jours

Si vous résidez dans un pays ou territoire relevant de la procédure «Études en France», vous devrez obligatoirement déposer votre candidature via la plateforme pour demander un visa long séjour étudiant de plus de 3 mois [VLS-TS]. N'hésitez pas à consulter (<http://www.campusfrance.org/fr/>) et à vous renseigner auprès de l'Espace Campus France de votre pays.

#### Pour un séjour d'une durée maximale de 90 jours

Pour les séjours courts jusqu'à 90 jours et selon votre pays de nationalité vous devrez, en fonction de votre situation, demander un visa court séjour Schengen.

Pour savoir si vous avez besoin d'un visa : <http://france-visas.gouv.fr>

Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/>



*Aucun visa touristique ne pourra être transformé en visa ou carte de séjour «Étudiant». Aucun visa ne peut être délivré après votre arrivée en France. Pour plus d'informations : [www.ucl.fr](http://www.ucl.fr)*

### Assurance maladie obligatoire

Si vous êtes citoyen de l'Union Européenne, vous devez vous munir de votre carte européenne d'assurance maladie délivrée dans votre pays d'origine.

Si vous n'êtes pas citoyen de l'Union Européenne et pour un séjour supérieur à 90 jours, vous devrez obligatoirement effectuer votre inscription à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (inscription gratuite) à votre arrivée en France, sur le site : <https://etudiant-etranger.ameli.fr>

L'affiliation pouvant prendre plusieurs semaines, nous vous recommandons de prévoir une assurance médicale internationale couvrant les 2 à 3 premiers mois de votre séjour en France avant votre arrivée.

Afin de compléter les remboursements de l'Assurance Maladie, vous pouvez souscrire à une mutuelle.



*Pour les séjours inférieurs à 90 jours, prévoir une assurance médicale internationale avant votre arrivée en France. Pour plus d'informations : [www.ucl.fr](http://www.ucl.fr)*

### Validation et renouvellement du visa/de la carte de séjour

Au plus tard dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous devez obligatoirement valider votre visa sur le site internet :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Pour renouveler votre titre de séjour, vous devez déposer votre dossier 2 à 3 mois avant la date d'expiration sur le site :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

### Conditions d'annulation

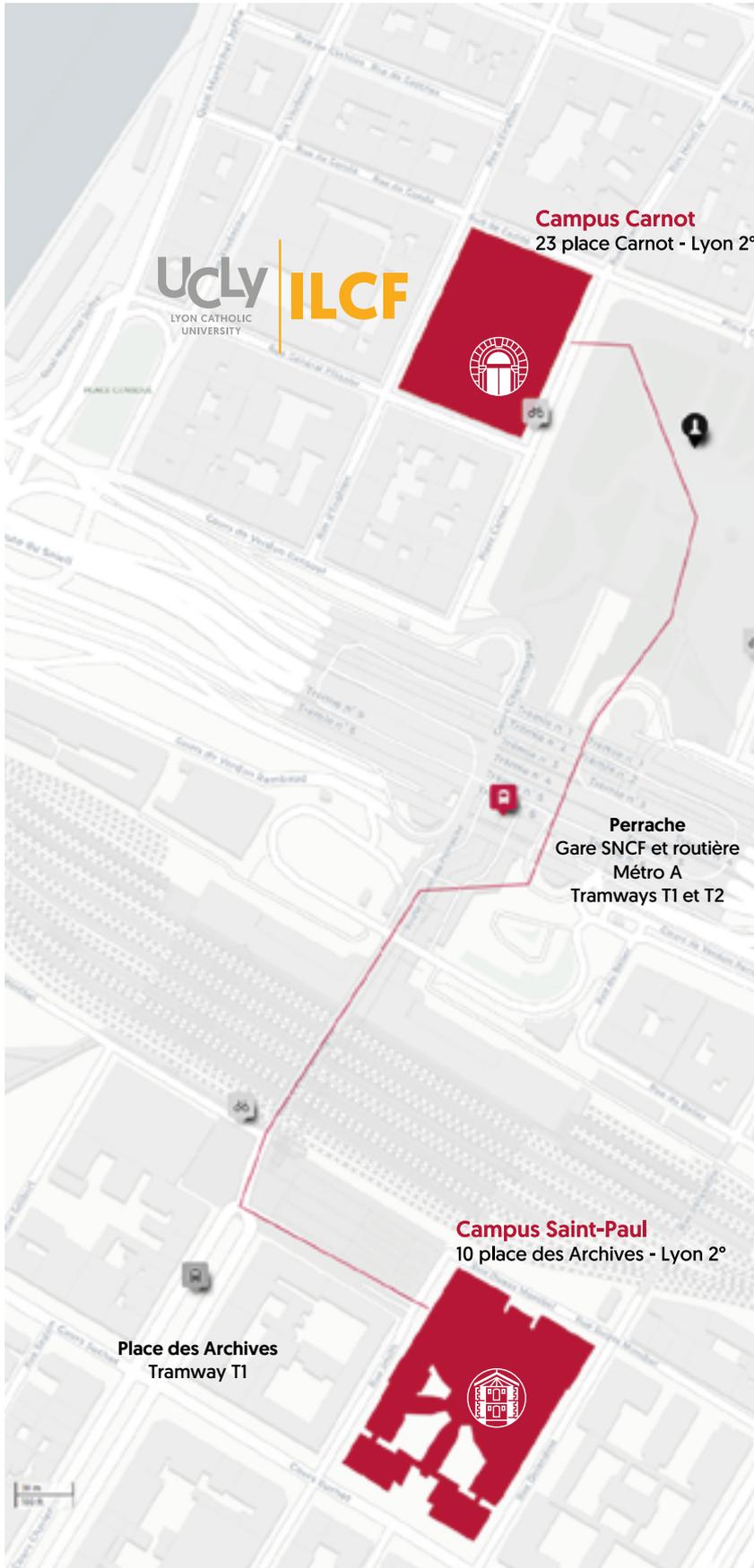
#### REFUS DE VISA

En cas de refus de visa dans le pays d'origine, et sur présentation du justificatif original, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de dossier d'un montant de 160 € sous réserve d'en informer le secrétariat, par écrit, dans un délai maximum de 8 jours avant le début des cours. Au-delà de cette date, la somme correspondant au règlement des cours restera la propriété intégrale de l'ILCF.

#### AUTRES CAS D'ANNULATION

Aucune somme ne sera remboursée à l'apprenant qui déciderait d'annuler sa pré-inscription, son inscription ou d'arrêter ses cours. L'intégralité de la somme versée restera la propriété de l'ILCF (voir les conditions générales sur [www.ilcf.net](http://www.ilcf.net)).

# SE RENDRE À L'ILCF



## ACCÈS

### En transports en commun

#### Campus Carnot

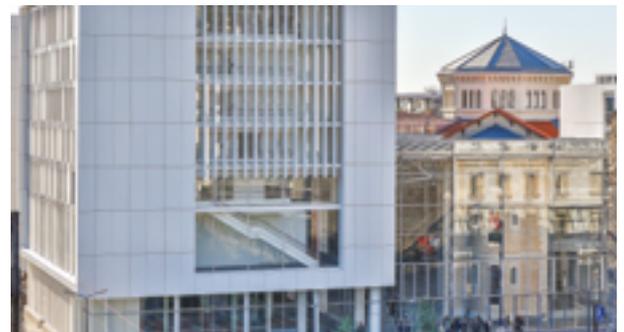
23 place Carnot - 69002 LYON



Prendre le Tramway T1 ou T2 (descendre station Perrache), ou Métro ligne A direction Perrache (descendre station Perrache), ou par Bus.

#### Campus Saint-Paul

10 place des Archives - 69002 LYON



Prendre le Tramway T1 ou T2 (descendre station Place des Archives) ou Métro Ligne A (station Perrache)

### En vélo

Garages à vélo sécurisés dans les 2 campus et stations Velo'v juste devant.

### En voiture

Campus Carnot : 23 place Carnot 69002 Lyon  
Campus Saint-Paul : 10 place des Archives 69002 Lyon

### En avion

Depuis l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, prendre le tram Rhônexpress pour rejoindre le centre-ville de Lyon.